Les pratiques dangereuses se multiplient sur ces chantiers dans plusieurs pays européens, comme le révèle une enquête de cinq mois menée par Investigate Europe avec des partenaires dans huit pays, dont « Le Monde ».

Par Mei-Ling McNamara (Investigate Europe), Jan Daalder (Follow the Money) et Léa Prati

Sandu regarde sa montre. En mars, ce testeur électrique roumain de 34 ans (les prénoms des travailleurs ont été changés pour protéger leur anonymat) termine une journée de près de dix heures. Il travaille sur le chantier de GBL-6, le sixième centre de données installé par Google sur son vaste campus de Saint-Ghislain (Belgique). Son responsable lui demande d'effectuer deux derniers tests avant de partir. *« Je n'avais pas le choix »*, raconte-t-il. Des collègues avaient, selon lui, été renvoyés pour avoir refusé ce genre de demande. Sous contrat à la semaine, il accepte.

Il a déjà réalisé plusieurs fois ces « tests de barre omnibus », qui permettent de mesurer l'intégrité du câblage électrique. Des responsables l'assurent : les lignes électriques sont hors tension. Ce n'est pourtant pas le cas pour le second test. Alors qu'il manipule des pinces isolantes pour relier les câbles, un arc électrique de 400 volts et 12 000 ampères le frappe au visage et sur le côté droit du corps.

« Je suis devenu complètement aveugle », se souvient-il. Un témoin raconte que les responsables ont fui les lieux alors que Sandu hurlait de douleur, allongé au sol. Transporté à l'hôpital, il est placé en coma artificiel pendant cinq jours. Selon son dossier médical, 12 % de son corps ont été brûlé, notamment au visage, au cou, à l'épaule et aux doigts. Depuis, il a subi plusieurs greffes de peau et souffre encore de douleurs, de troubles anxieux et d'autres séquelles.

Sandu, dont le prénom a été changé pour protéger son anonymat, à Bruxelles, le 1er octobre 2026. KEVIN FAINGNAERT

Le témoin de l'accident, un testeur stagiaire, a été interrogé pendant plusieurs semaines par la direction, avant de voir son contrat soudainement résilié par son agence de recrutement. Malgré plusieurs demandes formelles, Sandu, lui, n'a jamais réussi à obtenir le rapport relatif à son accident. A ce jour, aucune entreprise n'a été sanctionnée ni aucune amende prononcée. L'inspection du travail belge a clos son dossier fin octobre, sans relever le moindre manquement. De son côté, Sandu assure n'avoir jamais été entendu par les services d'inspection. *« Notre code de conduite des fournisseurs ainsi que nos contrats exigent de tous nos fournisseurs qu'ils se conforment au droit du travail local et qu'ils garantissent des conditions de travail sûres et saines »*, déclare un porte-parole de Google.

Des accidents recensés dans toute l'Europe

Plusieurs accidents sur des chantiers de centres de données au cours des deux dernières années ont été portés à la connaissance des autorités ou relayés par les médias.

- Le 9 septembre, un chantier de Google à Farciennes, en Belgique, a été temporairement fermé après l'hospitalisation d'un agent de sécurité. Une grue avait heurté des lignes électriques moyenne tension, provoquant un arc électrique.
- Le 7 août, sur le chantier du centre de données de Microsoft à Gävle, en Suède, un conducteur de chariot élévateur transportait deux blocs de béton préfabriqués servant de barrières de circulation, pesant chacun 1 500 kilos. Lorsque le dispositif de retenue a été libéré, l'un des blocs a basculé vers l'avant et lui a coincé la jambe. Le conducteur a subi une double fracture du bas de la jambe droite et a été opéré.
- Plus tôt en août, un autre accident grave s'est produit sur le même chantier. Selon des rapports obtenus par Investigate Europe, un ouvrier d'une entreprise installée en Irlande du

Nord a fait une chute à travers une trappe de toit alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur un système de ventilation. Bien que les circonstances exactes fassent encore l'objet d'une enquête, les rapports officiels indiquent que la méthode de travail, telle que définie dans le plan de travail, n'a pas été intégralement respectée. Les blessures initialement signalées comprennent une fracture de la clavicule, des côtes et une fracture du coccyx.

- En Allemagne, un ouvrier du bâtiment a été tué en 2025 sur un chantier d'Equinix à Francfort, après avoir été heurté par un lourd tuyau métallique alors qu'il effectuait des travaux de soudure. Selon l'organisme allemand d'assurance légale contre les accidents du travail, un autre ouvrier a été électrocuté par un arc électrique, sur un autre chantier à Francfort.
- Au Royaume-Uni, un salarié d'une entreprise sous-traitante a été mortellement blessé en 2025 sur un projet de centre de données de 1,6 milliard d'euros, piloté par Mace Construct. En 2024, un homme âgé d'une vingtaine d'années est mort alors qu'il travaillait sur le chantier d'un poste électrique à Londres, dans le cadre d'un projet de centre de données de Microsoft.
- En Italie, un ouvrier roumain a été grièvement blessé en 2024 après avoir reçu une décharge électrique de 380 volts alors qu'il travaillait à l'intérieur d'une armoire électrique sur un chantier de centre de données de Stack. Selon les informations rapportées, l'ouvrier s'est cogné la tête contre un câble sous tension dans un espace confiné, subissant des brûlures au visage et à la tête. Il a été hospitalisé dans un état grave.
- En 2024, en Norvège, un ingénieur électricien romain a fait une chute de quatre mètres depuis un plafond non sécurisé dans un centre de données de l'entreprise Green Mountain.

> Sous le choc, il a subi une fracture du calcanéum et a dû être hospitalisé. Après l'accident, il a découvert que son employeur – un sous-traitant – ne l'avait pas déclaré aux organismes de protection sociale, le privant ainsi d'assurance et d'indemnités journalières en cas d'arrêt maladie. À la suite de reportages dans les médias, Green Mountain a accepté de prendre en charge ses frais d'hospitalisation, tout en déclinant toute responsabilité dans l'accident, qui a rendu l'ouvrier inapte au travail pendant dix-huit mois.

Une enquête de cinq mois menée par le consortium Investigate Europe et ses huit partenaires sur des chantiers européens de centres de données révèle que le cas de Sandu est loin d'être isolé.

Mépris des normes

Pour construire des centres de données, infrastructures stratégiques à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), les entreprises de la tech et leurs sous-traitants de construction, principalement irlandais, importent pour beaucoup sur le sol européen des pratiques américaines, souvent antisyndicales et au mépris des normes de travail locales.

Près de Gävle, en Suède, des ouvriers employés par le sous-traitant irlandais BenBau décrivent des conditions de vie déplorables sur un chantier de centre de données de Microsoft : système de ventilation en panne, absence de chauffage durant les hivers suédois. Adrian, 45 ans, dit se réveiller la nuit au bruit des rats dans les murs de son logement de fonction, une unité modulaire bondée où 24 personnes partagent une cuisine, et les 14 hommes, une seule salle de bains.

Cette promiscuité facilite la transmission de maladies. En février, un travailleur roumain présent sur le site est tombé gravement

malade. Après plusieurs passages à l'hôpital, il a été confirmé qu'il souffrait d'une tuberculose active, selon son dossier médical, consulté par Investigate Europe. Peu après, d'autres personnes ont présenté des symptômes similaires. L'inspection du travail suédoise et l'agence de santé publique affirment qu'aucun foyer épidémique ne leur a été signalé. Pourtant, au niveau local, le médecin responsable du comté assure qu'un cas a bien été identifié et signalé à l'agence en mars.

Les ouvriers décrivent aussi un climat de pression croissante, à mesure que s'accélèrent les chantiers d'IA. *«* [Les managers] *règnent par la terreur, la terreur mentale »*, raconte un ouvrier roumain. Afin d'assurer la sécurité sur le chantier, le contractant général Collen Construction et son sous-traitant BenBau ont mis en place un système inspiré du football : les salariés y écopent de cartons jaunes et rouges pour des infractions présumées.

Les « cartonnés » sont interrogés pendant des heures, forcés de rédiger des aveux, dans lesquels ils reconnaissent leur responsabilité dans des incidents survenus sur le chantier, même lorsqu'ils estiment n'avoir commis aucune faute, selon les ouvriers interrogés. Ils doivent ensuite passer des formations de sécurité dispensées dans une langue anglaise qu'ils maîtrisent mal. Collen Construction affirme que ces allégations sont *« totalement incompatibles avec les valeurs et les politiques de* [l'entreprise]*, ainsi qu'avec les normes imposées, à* [eux]*-mêmes comme à* [leurs] *partenaires »*.

Des dérives sont aussi à l'œuvre sur les rythmes de travail. D'après des centaines de fiches de paie obtenues par Investigate Europe, certains travailleurs ont cumulé, sur le site situé près de Gävle, jusqu'à soixante heures par semaine sans être rémunérés pour leurs heures supplémentaires, en violation du droit du travail. Le syndicat suédois Solidariska byggare a tenté d'obtenir le versement des quelque 900 000 euros d'arriérés de salaire accumulés pendant plusieurs années par les 78 travailleurs

migrants qu'il représente, remunérés jusqu'à 30 % de moins que leurs homologues suédois. Quelques jours avant la publication de l'enquête, le syndicat a négocié avec BenBau un accord historique de 15 millions de couronnes suédoises (1,3 million d'euros).

Pelle Sunvisson, l'un des leaders du syndicat, décrit le défilé des travailleurs qui sortent chaque jour de ce centre de données de Microsoft : *« A 16 heures, il y a une vague de travailleurs suédois. Ce sont généralement des électriciens travaillant avec des entreprises suédoises qui ont des accords collectifs. Si vous attendez une heure, il y a un groupe plus petit de cols blancs irlandais qui partent, et vers 18 heures, vous avez des travailleurs polonais, roumains, serbes. Puis à 19 ou 20 heures, tous les extra-européens. »*

La chaîne de sous-traitance complique l'établissement des responsabilités. Ainsi, Collen Construction a fait appel à pas moins de 148 sous-traitants sur le seul site de Gävle, dont 28 sous-traitants directs, selon des documents obtenus auprès de l'autorité suédoise chargée de l'environnement de travail. Un seul sous-traitant peut lui-même avoir plus d'une douzaine d'entreprises placées sous sa responsabilité.

Sollicité, Microsoft déclare *« collaborer avec des entrepreneurs et des fournisseurs, auprès desquels* [la société] *défini*[t] *des exigences claires en matière de santé et de sécurité, de conditions de travail, ainsi que de liberté syndicale et de droit à la négociation collective »*. De son côté, BenBau assure prendre *« très au sérieux »* le bien-être et la sécurité de ses salariés et disposer de *« procédures rigoureuses »* pour traiter les problèmes signalés.

L'autorité du travail suédoise a ouvert, depuis 2021, 50 dossiers portant sur les conditions de travail dans les centres de données. Et ces difficultés ne se limitent pas à la Suède et aux heures supplémentaires. Lorsqu'un syndicat néerlandais, la Federatie Nederlandse Vakbeweging, a tenté d'accéder au site Microsoft de Schiphol-Rijk (Pays-Bas) pour parler aux salariés, l'entrée lui a

été refusée. *« Au-delà de cette barrière, ce n'est pas les Pays-Bas »*, lui aurait expliqué un employé de Winthrop Technologies, le contractant général du site, qui conteste formellement ces propos et tout refus délibéré. *« Les représentants syndicaux bénéficient d'un accès selon des protocoles préétablis, appliqués de manière cohérente sur l'ensemble de nos sites et conformes aux exigences de sécurité primordiales propres aux environnements de centres de données en activité »*, explique l'entreprise.

D'autres syndicats – belges, suédois, danois, finlandais et italiens – rapportent eux aussi des difficultés à entrer sur les chantiers et à rencontrer les travailleurs. Ils dénoncent des sites plus fermés que les chantiers habituels, et plus largement sur cette filière, des salaires impayés, du faux travail indépendant et des soupçons d'exploitation.

Avec moins de 140 agents, l'Autorité européenne du travail est insuffisamment dotée face à l'ampleur du problème. En réponse, la Commission européenne a proposé de légiférer pour renforcer la responsabilité au sein des chaînes de sous-traitance et favoriser l'emploi direct.

Pendant ce temps, Sandu attend toujours les conclusions de l'enquête sur son accident survenu à Saint-Ghislain. Les médecins estiment qu'il pourrait ne retrouver que 70 % de la mobilité de sa main et de son bras droit. Pour Lotta Sjölander, représentante du syndicat suédois Byggnads, *« il faut penser à ces gens qui travaillent »* derrière les barrières des centres de données et les considérer *« non seulement comme des travailleurs, mais surtout comme des êtres humains »*.

La majorité des entreprises irlandaises citées dans l'enquête, comme Collen Construction et Winthrop Technologies, n'interviennent pas actuellement en France sur des chantiers de centres de données. Le secteur français de la construction de ces infrastructures numériques reste largement dominé par des groupes nationaux, comme Bouygues et ses filiales Colas, Bouygues Construction et Equans.

Une entreprise fait toutefois exception : Mercury Engineering, qui a participé à la construction d'au moins deux centres de données parmi les plus importants en France. L'entreprise irlandaise a notamment été mise en cause pour des pratiques abusives en matière de temps de travail, notamment aux Pays-Bas. Elle se targue pourtant *« d'une culture de la sécurité de premier plan. Son engagement en faveur du bien-être de ses salariés se traduit par une offre de services d'accompagnement à plusieurs niveaux ».*

Dans le détail, elle a été l'entreprise générale chargée des travaux sur deux sites aujourd'hui achevés : le campus de Digital Realty à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) et PAR13x, exploité par Equinix à Meudon (Hauts-de-Seine). Sur ce dernier chantier, plusieurs sous-traitants polonais ou lituaniens sont intervenus, parmi lesquels Allrad, Wojcik, Elektromonter-Jaworzno, Ferteka et Alternative Heat. Les éléments recueillis par *Le Monde* n'ont toutefois pas permis d'établir que Mercury Engineering ou ses sous-traitants aient eu recours aux pratiques dangereuses documentées dans l'enquête.

Le Monde a enfin sollicité à de nombreuses reprises l'inspection du travail afin d'obtenir les résultats des contrôles effectués sur les chantiers franciliens, où se concentre la majorité des projets de centres de données. L'administration n'a pas donné suite à ces demandes au moment de la publication de l'enquête.

Plusieurs grands projets portés par les géants de la tech, notamment ceux de Microsoft à Petit-Landau (Haut-Rhin), de Google à Etrechet (Indre) et Campus AI à Fouju (Seine-et-Marne), vont bientôt entrer en phase de construction. Avec leur lancement à venir, la France pourrait bientôt être davantage concernée par les pratiques décrites dans cette enquête.